

PAIX, SÉCURITÉ ET STABILITÉ DURABLES

ENSEMBLE POUR NOTRE SÉCURITÉ ENSEMBLE POUR UNE STABILITÉ DURABLE

La paix, la sécurité et la cohésion sociale durables constituent le socle de tout développement.

Nous nous attèlerons à les consolider, pour permettre à la Côte d'Ivoire de poursuivre son cheminement vers le développement, dans un contexte sécuritaire marqué par de nombreux défis sous-régionaux et internationaux.

Notre Programme ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire une grande nation, œuvrant à consolider durablement la paix et la sécurité.

Ainsi, nous allons poursuivre et intensifier les efforts engagés pour renforcer la sécurité nationale par une action coordonnée, préventive et dissuasive, afin de conforter la paix et la cohésion sociale, tout en garantissant l'intégrité du territoire et la protection des populations et des institutions républicaines.

Renforcer la cohésion sociale et de consolider la paix, afin de maintenir la dynamique de croissance et des progrès sociaux.

- 1. Nous accélérerons le dialogue communautaire à travers des cadres locaux inclusifs.
- 2. Nous accélérerons le programme de formation citoyenne sur le respect des Institutions de la République et des biens publics, afin que chaque acteur s'associe au développement de la Nation (l'Indice Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale passera de de 58 % en 2023 à 65% d'ici 2030).
- **3.** Nous mettrons en œuvre la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide.
- **4.** Nous renforcerons le rôle du Médiateur de la République et de la Chambre des Rois et des Chefs traditionnels dans le règlement des conflits et dans le renforcement de la cohésion sociale.
- 5. Nous encouragerons la solidarité nationale par des actions de développement équilibrées entre les régions.

Disposer d'une armée forte, républicaine, professionnelle au service de la cohésion nationale

- 1. Nous renforcerons la discipline, l'éthique et le sens du devoir républicain au sein des forces armées.
- 2. Nous soutiendrons le bien-être du personnel militaire et de leurs familles (logement, santé, formation, reconversion, retraite, fonds de prévoyance, accès à la propriété immobilière etc.).
- 3. Nous consoliderons les capacités de défense nationale pour prévenir toute menace intérieure
- ou extérieure, tout en renforçant la coopération transfrontalière et internationale (le ratio nombre de gendarmes/habitant de 1/1 210 en 2024 à 1/1 000 en 2030).
- **4.** Nous développerons une industrie de la défense pour renforcer notre souveraineté sécuritaire.
- **5.** Nous renforcerons les moyens de lutte contre le terrorisme et les nouvelles formes de criminalités et menaces de tout genre.

Assurer davantage la sécurité des personnes et des biens

- 1. Nous renforcerons la présence et la proximité des forces de sécurité sur tout le territoire, surtout en zone rural et frontalières (l'Indice Général de Sécurité passera de 1,2 en 2025 à 1,1 en 2030).
- 2. Nous moderniserons et étendrons davantage la logistique et les technologies de surveillance et d'intervention.
- Nous accroitrons la présence de la police de proximité, pour favoriser la confiance entre
- populations et forces de l'ordre (le ratio nombre de policiers/habitant évoluera de 1/509 en 2024 à 1/400 en 2030) et.
- **4.** Nous renforcerons les mesures de prévention et de lutte contre les catastrophes naturelles, les sinistres, les pandémies et les endémies.
- 5. Nous placerons la cybersécurité et la cyberdéfense au cœur de nos priorités de sécurité.



